



AMIANTE

Désamiantage de l'ancienne usine CMMP d'Aulnay-Sous-Bois – 107 rue de Mitry Vers une accélération ?

Du côté de la Préfecture, l'enlisement continue :

La pétition des associations (552 signatures) a été remise en Préfecture le 14 Novembre 2008. Elle demandait, une fois de plus, conformément à la loi et aux exigences de l'inspecteur du travail, la **construction d'une enveloppe étanche à l'extérieur autour des bâtiments**.

Le Préfet persiste dans son refus et a sorti un nouvel arrêté le 6 Octobre 2008, le 7^{ème} ... ! accordant au CMMP un nouveau délai de 4 mois !!

Le CMMP, lui, bien décidé à ne pas payer la dépollution, a multiplié les recours en justice contre :

- le propriétaire actuel à qui il a vendu le site
- l'inspecteur du travail dont le tort est d'exiger l'application de la réglementation
- la Mairie dont le tort est de réclamer le remboursement des frais du déplacement de l'école
- et tout dernièrement contre le nouvel arrêté préfectoral d'Octobre 2008

CMMP et Préfet semblent bien avoir inventé le mouvement perpétuel ! ...

Du côté de la Mairie, un espoir :

Un accord « transactionnel » serait en vue entre le CMMP ancien industriel pollueur, l'agence KAPA propriétaire du site, et des organismes publics. Il s'agirait d'une procédure d'utilité publique au nom de la salubrité publique face à un danger que nous savons sérieux et imminent.

Il est promis aux associations :

- un chantier de désamiantage/démolition sous bulle étanche extérieure recouvrant l'ensemble du site
- une dépollution complète du sol et du sous-sol contaminé à l'amiante et au zircon radio-actif
- une concertation avec les associations sur le projet et sa réalisation
- un calendrier extrêmement serré (fin des travaux pour l'été)

Si cette solution l'emportait, nous ne pourrions que nous en féliciter, ce serait le couronnement de 14 ans de lutte citoyenne auprès des autorités.

Seule ombre au tableau :

- le pollueur ne serait pas le payeur, sinon à hauteur de 8 à 10 % !...
- les victimes subiraient la double peine : après avoir été contaminées, elles payeraient également la décontamination du site au travers de leur feuille d'impôts.

C'est scandaleux, mais c'est ainsi au royaume de France ...

La Municipalité d'Aulnay organise une rencontre-débat :

VENDREDI 23 JANVIER 2009 à 20 HEURES

à l'Ecole Nationale de Musique – 12 rue de Sevran à Aulnay - près du parc Gainville au Vieux Pays
Venez nombreux pour en savoir plus et donner votre avis

Les associations seront présentes à la table ronde et un film résumera les 14 années de combat. Merci de votre participation et de vos dons à l'ordre de Ban Asbestos France qui nous aide financièrement depuis des années (chèques à retourner à l'adresse de contact en haut de cette page).

ET BONNE ANNEE A TOUTES ET TOUS, EN PRIVILEGIANT LA SANTE.